

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-Ciel, tenue le lundi 16 octobre 2023 à 18 h 30.

Présent(s) :

- Madame Patricia Schelling, enseignante
- Madame Valérie Allaire, membre personnel de soutien
- Madame Sarah-Jane Matte, secrétaire d'école
- Madame Anick Hébert, enseignante
- Monsieur Louis-Philippe Lavoie, parent
- Madame Nathalie Bédard, directrice
- Madame Roxanne Bourgault, responsable du service de garde
- Madame Audrey Lortie, parent
- Madame Julie Fortin, enseignante
- Monsieur Jean-Louis Deward, parent
- Madame Marie-Ève Pelletier, parent
- Madame Valérie Bernard, parent

Absentes : Madame Liset Gonzalez et madame Stéphanie Gendreau

Mme Sarah-Jane Matte sera responsable de la prise de notes pour la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Nathalie vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Madame Nathalie souhaite la bienvenue à tous. Tous les membres se présentent à tour de rôle.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Patricia Schelling propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 JUIN 2023

Monsieur Louis-Philippe Lavoie propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 JUIN 2023

Aucun suivi

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

7. PROCÉDURE ET ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

Madame Audrey Lortie est élue comme présidente.

Madame Marie-Ève Pelletier est élue comme vice-présidente.

Adopté par M. Deward

8. RETOUR CAPSULE DE FORMATION # 1-2-3 ET 5

Les nouveaux membres du CE devaient visionner les capsules avant la rencontre de ce soir. Il n'y a aucune question de la part des membres. Madame Nathalie revient sur certains éléments prioritaires des capsules.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Nathalie présente le calendrier des rencontres du CE.

Madame Anick Hébert propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2023-2024

Madame Nathalie mentionne quelques détails importants en lien avec les règles de régie interne :

- La réception des documents se fait toujours deux jours ouvrables avant la rencontre
- Il peut avoir une séance extraordinaire
- Si vous prévoyez être absent, il est important d'aviser la présidente ou la direction ou le secrétariat de l'école
- L'ordre du jour est toujours rédigé avec la collaboration de la direction et de la présidente.
- Un maximum de 30 minutes peut être accordé au public

- L'heure maximale pour la fin des CE est 20h30.

Monsieur Louis-Philippe Lavoie propose l'adoption

Adopté à l'unanimité

11. BUDGET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Nathalie mentionne qu'il y a un budget accordé au CE de 250\$. L'utilisation de ce budget est à la discrétion des membres du conseil. Souvent, il est utilisé comme forme de reconnaissance aux membres, le dernier CE de l'année se déroule au restaurant. Madame Nathalie est ouverte à d'autres propositions.

Madame Valérie Bernard propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

12. PLANIFICATION ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Nathalie présente le document Planification annuelle - Contenu en éducation à la sexualité.

Les différents thèmes selon le degré y sont indiqués. Chaque thème est d'une durée d'environ 60 à 120 minutes. Cette année, afin de parler des agressions sexuelles un partenaire externe, « Sexplique », accompagnera les enseignants. Les parents recevront un courriel environ deux semaines avant la présentation des thèmes.

13. SORTIE ÉDUCATIVE 2023-2024

Madame Nathalie explique qu'il n'y a pas de sorties culturelles prévues pour le moment à cause du contexte actuel. Madame Nathalie nomme qu'elle est au courant qu'il y en aura quand les négociations syndicales seront terminées.

Rien à approuver ce soir.

14. PROJET ÉDUCATIF

Madame Nathalie nous mentionne que nous sommes déjà rendus à rédiger le nouveau projet éducatif 2023-2027 qui sera à adopter en décembre. Madame Nathalie nomme qu'elle libérera des enseignants pour réfléchir aux moyens en lien avec nos enjeux et objectifs. Elle explique les grandes lignes de ce qu'est un projet éducatif en mentionnant qu'il représente les couleurs de notre milieu. Des objectifs sont fixés par l'équipe école afin de répondre aux besoins des élèves.

Madame Nathalie présente les premières lignes du projet éducatif de 2023-2027 et rappelle que le CE avait attesté les 3 points de recommandation du centre de service soit réduire à 2 les enjeux de réussite, réduire à 1 enjeu qualitatif et choisir un enjeu qualitatif qui aura un impact sur les enjeux de réussite.

15. OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS)

Monsieur Deward explique ce qu'est l'OPP. Ce comité organise des activités (soirée cinéma, souper, vente d'objets promotionnels, etc.) afin de récolter des fonds qui seront utilisés pour l'école.

Monsieur Deward, mesdames Pelletier et Lortie s'occuperont de l'OPP.

16. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Roxanne, technicienne au service de garde, nomme les changements apportés à la régie interne. Elle nomme que le service est encore fragile parce que certains postes ne sont pas comblés pour le moment. Madame Roxanne rappelle les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 et explique les changements au calendrier de facturation.

17. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Nathalie mentionne que la rentrée s'est bien déroulée. Elle nomme que l'équipe a changé un peu avec le retour de congés de maternité tant au niveau des enseignants que de l'équipe TES. L'équipe est complète au niveau des enseignants seulement. Il manque un contrat TES et deux contrats au SDG. Madame Nathalie parle de la sécurité routière aux abords de l'école et des suivis faits auprès de la policière-école.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Il est mentionné que M. St-Jean ne pourra assister aux rencontres du CE parce qu'il est indisponible cette journée-là. Madame Nathalie mentionne que l'école sera en étroite collaboration avec le Club Optimiste malgré l'absence de M. St-Jean. Madame Nathalie a fait des démarches auprès de l'organisme Rafal du Lac-St-Charles, qui travaille très fort auprès de la communauté et en collaboration avec certaines enseignantes de l'école. Elle est en attente d'un retour d'appel.

19. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Lortie nomme qu'il y a eu élection lors de la première rencontre prévue le 4 octobre dernier. La prochaine rencontre est le 25 octobre.

20. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Lortie remercie les membres du CE qui s'impliquent au sein de notre école.

21. DOCUMENT À COMPLÉTER

- Dénonciation d'intérêt (art,70)

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h32.

Madame Valérie Bernard propose l'adoption de la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité



Audrey Lortie,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-Ciel



Nathalie Bédard,
Directrice
École de l'Arc-en-Ciel